

# Stop aux bas salaires Stop à la précarité



Depuis deux semaines, le personnel de catégorie C est en grève pour réclamer des augmentations de salaire et des possibilités d'évolution de carrière. En parallèle, les catégories B et A ont pu constater une baisse de leur salaire net à cause de l'augmentation des cotisations retraite.

La présidence de l'université a décidé de mettre en place le nouveau régime de primes : le RIFSEEP. Un groupe de travail a été constitué et s'est réuni dans la précipitation pour la deuxième fois jeudi 29 janvier.

**Pour la présidente de Paris 8, quand les catégories C font grève, il faut augmenter les A+ :**

« Nous sommes l'université d'Île de France qui a mis en place l'un des régimes indemnitaire le plus favorable aux catégories C, au risque d'un déséquilibre, auquel il convient de travailler, au détriment des autres catégories du personnel. »

Danielle Tartakowsky



## La méthode de la marche forcée

Les syndicats n'ont été convoqués et n'ont reçu les documents que la veille du « groupe de travail ».

Cela démontre la précipitation dans laquelle la direction de l'université essaye de nous enfermer avec un objectif de mise en place en mars. Seule Paris 8 se précipite sans négocier sur le fond et dans un débat serein et apaisé.

## Une usine à gaz

Actuellement aucune discussion ne porte sur le système de calcul ou les niveaux de rémunération. Pire, les fiches de postes sont prêtes pour accentuer davantage les inégalités de rémunération et mettre en concurrence les personnel-les de chaque service.

Pour le moment, il n'y a pas d'ouverture de négociations salariales afin de permettre :

- ⇒ une **réelle revalorisation** des catégories **C** ou **B**.
- ⇒ **Pour améliorer le quotidien des contractuel-les** (40% du personnel administratif de Paris 8)

# Mobilisation des salarié-es de Paris 8

## Une précarité inacceptable :

Alors que les plus fragiles d'entre nous gagnent moins de 1 500 euros ou auront des retraites indécentes, le nouveau système va aggraver les inégalités..

Ce nouveau système va aggraver les inégalités en favorisant uniquement la catégorie A supérieure qui pourra se prévaloir de « lourdes responsabilités » et de « fiches de postes bien remplies ».

Il faut maintenant construire le rapport de force avec la Direction de l'université Paris 8 pour exiger une prise des comptes égalitaires de nos besoins et un calcul juste des rémunérations qui profitera au plus grand nombre.

## Nous revendiquons :

- ⇒ **Revalorisation des salaires pour des rémunérations décentes avec l'ouverture de négociations sur le fond (mode de calcul, taux...).**
- ⇒ **Engagement à revaloriser les salaires de manière égalitaire**
- ⇒ **Des hausses réelles sur les fiches de paie pour notamment les catégories C, B et les contractuel-les**

## Un enjeu vital :

Rien n'oblige l'université à se précipiter dans un nouveau système qui n'offre aucune visibilité sur la future répartition des primes.

Dans un débat qui concerne la quasi-totalité des agents, il est essentiel que chacun-e puisse avoir des éléments précis et chiffrés sur les futures rémunérations.

Quand la question des salaires concerne nos conditions de vie, il est essentiel d'obtenir des garanties ainsi qu'un droit à un salaire digne.

## Réunion Mardi 3 février d'information | 0h30 - Hall Bât A

